Chers Copains,

Beaucoup d'entre vous se demandent pourquoi les Copains organisent un débat sur la santé...Je reconnais que cela mérite un mot d'explications...
Comme vous savez, nous avons suivi cette année les conseils que nous donnait Marc de la Forêt Divonne à cette même assemblée voici un an :
- Nous participons au Conseil de Développement du Pays Trégor Goélo ;
- Nous sommes également administrateur suppléant du Pays lui-même,
et cette position a au moins deux intérêts pour nous :
- elle nous fait figurer parmi les acteurs reconnus du « Pays »
- elle peut nous apporter des informations très en amont sur les grands projets qui se développent entre la Région et le Pays qui figurent dans un document appelé **« contrat de pays ».**
Par exemple :
Pour la période 2014/2020, les régions d'Europe bénéficient de subventions européennes destinées à donner une cohérence d'ensemble à leur développement.
Pour l'utilisation de ces subventions, dans le pays Trégor Goélo, les membres du CD sont invités à dire quelles sont à leurs yeux les actions prioritaires à mener au niveau du développement, des services collectifs,etc. C'est ce qu'ils appellent un AMI (appel à manifestation d'intérêt)
Et parmi les priorités qui nous sont proposées, celle de la santé pour tous tient une place tout-à-fait première.
Ceci explique pourquoi et comment les CdT sont impliqués dans des domaines qui dépassent, la plupart du temps leur objet social...
En somme, en entrant dans le CD, nous en devenons solidaires, et sommes amenés à réfléchir avec d'autres sur des questions d'ordre général !

Dans l'immédiat, je laisse la parole à nos conférenciers, le professeur Guy Vallancien et Monsieur Jean-Yves de Chaisemartin, qu'on ne présente plus ni l'un ni l'autre...et qui sont l'un et l'autre des Copains du Trieux de la première heure ou presque ! Sur le thème annoncé qui est donc celui de l'accès de tous à la santé.

Après ce débat passionnant, je reviens donc au rapport de votre Conseil pour l'année 2013, en guise d'introduction à l'apéritif qui va suivre...

Parmi les dossiers qui nous ont occupés particulièrement cette année, figure donc largement en tête, celui du **Conseil de Développement.**
Il nous a beaucoup occupés tout d'abord parce qu'il nous a fallu nous plonger dans des textes administratifs pas très amusants... et prendre le temps d'assister à des réunions consacrées à des sujets un peu inhabituels pour nous..
En outre, nous avons compris que ce CD du Tregor Goélo, est en fait surtout celui de Lannion...
Nous avons compris que les choses évolueraient dans le futur, et qu'on pouvait espérer un « grand Pays » avec Guingamp, Paimpol et Lannion, mais on est en France, et les mariages de raison sont rares...
Second point, nous avons trouvé des gens de bonne volonté et qui travaillent, et sur ce plan, notre expérience est positive.
Pour le reste, je laisse Jean Louis, qui est en première ligne sur ce sujet et sur beaucoup d'autres, vous faire un point d'étape...
….....

le second dossier que nous avons suivi est naturellement celui de algues vertes.
Vous vous souvenez que nous eu une réunion de travail sur ce sujet avec le CEVA, Mais si nous y avons appris beaucoup de choses, nous nous sentons un peu impuissants sur ce dossier où beaucoup d'associations semblent très présentes. Il n'est pas facile d'avoir une opinion personnelle (et pertinentes !) quand on n'a pas de connaissances techniques, chimiques et agrochimiques particulières, et nous n'aimons pas crier avec les loups...

Nous avons noté néanmoins avec satisfaction que la cour administrative d'appel de Nantes vient de juger l'Etat responsable de la prolifération des algues vertes. Ce jugement montre que les fameux plans gouvernementaux ont été, ô surprise, essentiellement des opérations de communication !
Mais l'Etat n'est pas seul en cause : Eau et Rivières de Bretagne (dont nous sommes membre associé) écrit :

La non atteinte des objectifs déjà parfois modestes des plans (signée entre les agriculteurs et la Préfecture) obligera l'Etat …..à passer de démarches volontaires ….à l'application de mesures réglementaires.

On observe en effet par exemple en baie de Saint Brieuc, que les mesures sur lesquelles les agriculteurs s'étaient engagés n'ont été suivies qu'à hauteur de 20% ! résultat les algues sont de retour, à Bréhec notamment, et dans tout le Trieux. Seuls les résidents de saint Michel en Grève sont heureux..les algues passent leurs vacances ailleurs...

Autre dossier, bien sûr celui des hydroliennes de Bréhat.
Après plusieurs allers et venues entre Bréhat et Brest, on a pu tester la fiabilité du prototype, et EDF est en mesure
- de confirmer l'intérêt du projet Bréhat
- de lancer la construction de deux nouvelles turbines qui seront améliorées par rapport au prototype actuel, avec notamment la fixation préalable du convertisseur au socle, ce qui évitera des manoeuvres complexes et des pannes fréquentes !
- de préciser que le câble est posé et que sa stabilité est établie (121 matelas de béton+ des « grout bags » (sacs de béton sous le câble)
- que le bâtiment de branchement au réseau de Launay est terminé
– que les nouvelles turbines serviront à implanter une nouvelle ferme au raz Blanchard et au Fromveur,
- et qu'enfin Bréhat tournerait (...) à partir de l'été prochain !

Le point négatif est que le site de Bréhat n'a plus vocation à devenir une « ferme » mais à rester une zone de test, les gros investissements devant se faire sur les sites évoqués plus haut.

Adieu veaux vaches cochons couvées ! Il n'y aura pas de base technique en côtes d'Armor : ce sera Cherbourg et Brest.
Les élus se sont déchirés pour rien...et pour ce qui nous concerne, la pillule est amère!

Enfin, nous suivons naturellement ***le dossier du classement des estuaires*** *dont l'enquête publique s'est terminée en fin 2013. Je rappelle que nous sommes intervenus dans cette enquête pour exposer nos réserves et nos critiques auprès du Commissaire enquêteur. Jusqu'ici, il ne s'est rien passé de nouveau, mais nous sommes attentifs, et on devrait voir les premiers décrets d'ici..... la fin 2014 ?*

notre opinion continue d'être sollicitée par les élus et les médias sur divers sujets :
- à l'initiative d'Ouest-France, nous avons interpellé dans ses colonnes les candidats à l'élection municipale de Lézardrieux. Nous avons du reste eu une réponse peu amène de la majorité sortante !
- Nous avons participé à l'affaire de la balise de Men Grenn ; Notre capitaine au long cours Loïc Courcoux a publié sous nos couleurs une opinion circonstanciée et s'est rendu à la réunion organisée par la CC le 7 juillet.
- et pour mémoire, ce que je disais au début de ce rapport, concernant l'AMI du Pays.....

Enfin, vous avez sûrement entendu parles du « peuple des dunes » et de la question du dragage du sable marin coquillier de la baie de Lannion. Il s'agit , rappelons le de raser en 20 ans une dune de sable coquillier située à 35 m de fond ; à 4 kilomètres de la côte..
La presse s'en est largement fait l'echo, et une émission de France Culture a été donnée début juillet sur ce sujet.
IFREMER a été saisi par le préfecture pour valider les études d'impact effectuées à l'appui de la demande d'exploitation. Le rapport d'IFREMER est accablant sur cette étude.
Le chantier est donc bloqué et le dossier est à l'arbitrage de Matignon (Ségolène Royal est contre, mais Montebourg demande un supplément d'enquête).

On peut dire que Rouillier fait l'unanimité contre lui...
wait and see. Pour le moment nous attendons la suite

Je vous informe pour terminer que nous disposons d'une page facebook. Dites le à vos enfants ! C'est aujourd'hui un outil remarquable de notoriété, et nous en avons besoin..

Rapport financier

L'année 2013 se solde par un excédent d'exploitation significatif : + 285,15 €
Ceci grâce à :
•L'absence de dépense exceptionnelle
La réduction du déficit des repas de l'AG 2013 : 246 € en 2013 contre 430 € en 2012. Cette amélioration résultant de l'augmentation du prix de repas de 10 € à 15 €

Cependant il faut signaler la baisse continue des cotisations depuis 2011 :
•2011 : 1095 €
•2012 : 905 €
•2013 : 800 €

Les dépenses de fonctionnement ont été réduites à leur minimum : 278,63 €. Elles comprennent :
•l'assurance de l'association : 196,87 €
•l'abonnement au logiciel de gestion : 70 €
•l'abonnement à la boîte postale : 11,76 €

Au global la situation financière est bonne. Entre le 31/12/2012 et le 31/12/2013 :
•le compte courant est passé de 1.242,22 € à 1.574,13 €
•le compte sur livret de 3.343,28 € à 3.396,22 € grâce à 52,94 € d'intérêts

Conseil

Votre Conseil a reçu la démission pour convenances personnelles.de François Fourmont qui a tenu la fonction de trésorier pendant deux exercices. Nous avons pris acte de cette décision avec regrets.
Jean-Sébastien Peskine a accepté de prendre la fonction de trésorier devenue vacante.
Cette année nous avons à renouveler le mandat de Loïc Courcoux. Je pense que vous aurez à coeur de manifester votre confiance pour un nouveau mandat de trois ans à ce loyal serviteur des Copains du Trieux !

Résolutions

Première résolution
L'assemblée approuve le rapport moral et le rapport financier tels qu'ils lui ont été présentés .

Deuxième résolution
L'assemblée approuve le renouvellement du mandat de Loïc Courcoux